

Qui sommes-nous ?

Le Collectif Solidarité Migrants de Bourg-en-Bresse a pris la suite du Collectif de soutien aux demandeurs d'asile fin 2012.

Focalisé au début sur la situation vécue par les demandeurs d'asile qui devraient, conformément à la loi, être domiciliés et hébergés par l'Etat, **le Collectif s'est progressivement préoccupé de la situation des migrants quelle que soit leur situation administrative.**

Le Collectif n'est pas une association homogène mais un regroupement d'organisations (associations, syndicats, mouvements politiques) et d'individus citoyens. Chaque membre du Collectif a ses analyses et ses actions propres.

Mais ensemble, **les membres du Collectif agissent pour** que les droits des migrants soient effectivement appliqués et militent pour que ces droits soient élargis.

Les objectifs que nous partageons :

Application de l'article 13 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme : *Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat, de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.*

Un toit pour tous : 10e et 11e alinéas du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 :

Alinéa 10. *La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement.*

Alinéa 11. *Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.*

Mise en place d'une citoyenneté de résidence déconnectée de la nationalité
Accès à tous les droits des nationaux.

Nos actions :

Expression d'opinions auprès de la population et des pouvoirs publics (rassemblements, manifestations, actions dans la presse, interpellation des pouvoirs publics, Etat et élus locaux.

Actions réelles de réquisitions de logements ou de locaux

Appui matériel au quotidien (alimentation, aménagement de locaux, inscriptions scolaires, traductions, démarches de scolarité et de santé)

Appui à la saisine des tribunaux administratifs (référé domiciliation, référé hébergement...)

Notre fonctionnement :

Notre volonté n'est pas de faire pour les Migrants mais **avec les Migrants**

Une réunion à laquelle sont associés les Migrants, toutes les semaines avec prise de décisions par les présents.

Le collectif a une page facebook <https://www.facebook.com/migrants01/>

Il peut être joint à : collectifsolidaritemigrants01@gmail.com ou par voie postale à :



Collectif Solidarité Migrants,
chez Emmaüs, 5 place de
l'église, 01960 Servas.

Document validé le 13 février 2017
(MAJ 13 janvier 2018)